

FICHE DE POSTE

Recrutement Maître de Conférence Associé(e) des ENSAP 2022-2023

GROUPE DE DISCIPLINE : Ville et Territoire - DISCIPLINE : Géographie & paysage à mi-temps

Intitulé du poste : Maître de conférence associé Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : VT Ville & Territoires **Corps : Maître de conférence associé des ENSA**
Discipline : Géographie & paysage (MAAEA)

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur – Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DCAO - RRCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
2 rue Verte 59650 Villeneuve d'Ascq

- Durée du contrat : 1 an, renouvelable
- Nombre d'heures : 160 h sur l'année universitaire 2022- 2023

Missions et activités principales

Charges pédagogiques :

Le poste décrit par cette fiche concerne un(e) maître de conférence associé(e) à mi-temps (160h d'enseignement), qui aura en charge une part importante des enseignements dans le semestre 5 (DEP1) de la formation Paysage. Ce semestre implique une pédagogie particulièrement attentive car il concerne un public étudiant hétérogène, comprenant à la fois des étudiant.e.s ayant suivi le Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage (CPEP) et disposant donc de deux années d'expérience en projet, et des étudiant.e.s entrant directement dans la formation de Paysagiste Concepteur par le concours national, et dont certains n'ont que très peu d'expérience du projet. Il importe donc de tenir compte des spécificités de chacun, de valoriser les parcours antérieurs, de construire un bon esprit de collaboration à l'intérieur du groupe, et d'énoncer le plus clairement possible les objectifs à atteindre.

L'enseignant(e) recruté(e) aura en charge les modules suivants :

en S3

S.I Echelle (20h). Cet enseignement en projet de paysage est mené en collaboration avec un binôme et concerne une trentaine d'étudiants. C'est un enseignement de semaine intensive qui porte sur la construction à plusieurs échelles d'un élément de projet

en S5

- Atelier « Parc Urbain » (88h). Le projet porte sur la conception d'un parc urbain sur un terrain proche de l'école. Il est mené en collaboration avec un binôme sur 8 semaines.
- TD « Plantes et Vous » (24h) : ce TD associé à l'atelier Parc Urbain permet de développer la dimension végétale du projet, en collaboration avec un binôme. Il donne lieu à une production spécifique sous la forme d'un petit dossier.
- TD « Outils » (16h) : ce TD associé à l'atelier Parc Urbain permet de développer la dimension technique du projet, en collaboration avec un binôme. Il donne lieu à une production graphique spécifique.
- TD « Questions Urbaines » (16h) : ce TD permet de développer la capacité à lire l'espace urbain, notamment à travers ses espaces publics, et à en opérer un relevé analytique et interprétatif efficace, en collaboration avec un binôme. Il donne lieu à une production spécifique.

Autres tâches :

- participation aux instances de l'école : réunions de formation Paysage (4 à 6 réunions par an), éventuellement participation aux instances de l'ENSAPL (CA, CFVE, CR, CHSCT,CT)

Charges scientifiques :

Si l'enseignant(e) est docteur(e) ou impliqué(e) dans un parcours doctoral, il est souhaité qu'il (elle) renforce l'équipe scientifique du domaine Territoire du LaCTH, laboratoire de recherche de l'ENSAPL.

Titres ou diplômes souhaités :

- Diplôme de paysagiste concepteur habilité FFP ou équivalent Européen (master en architecture de paysage 'Landscape Architect')

Expériences et compétences souhaitées : une première expérience pédagogique en école de paysage est souhaitée.

La spécificité des associés à mi temps :

Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle hors enseignement lui permettant de disposer de moyens d'existence réguliers. Le critère d'activité principale est déterminé par des pièces justificatives réelles à présenter lors de l'entretien

Ainsi :

- la perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat
- une attestation Pôle emploi ne peut pas être retenue pour attester d'une activité principale

Incompatibilité

. un(e) enseignant(e) associé à mi-temps ne peut être affecté que dans un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche

Candidature :

La candidature comprenant un C.V, une lettre de motivation doit être adressée par mail à Monsieur Karim Derouiche directeur des études : k-derouiche@lille.archi.fr **pour le 26 août 2022, audition des candidat(e)s le 31 août 2022**
pour toute question RH : contacter rh@lille.archi.fr

pour toute question sur l'emploi du temps : contacter le directeur des études k-derouiche@lille.archi.fr
pour toute question sur la coordination pédagogique/les enseignements : contacter le coordinateur de semestre, Denis Delbaere : d-delbaere@lille.archi.fr

NB : l'école sera fermée du 15 Juillet au 22 Août

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.